

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 22 février 2016

Budget participatif

Tout Rennes vote**Du jeudi 25 février au dimanche 6 mars 2016****Sommaire**


- Communiqué de presse
- Voter : mode d'emploi
- L'agora citoyenne
- Les étapes du budget participatif

Interlocutrice**Nathalie Appéré***Maire de Rennes*

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 22 février 2016

Budget participatif

Tout Rennes vote pour ses projets préférés

Du jeudi 25 février au dimanche 6 mars 2016

Après le recueil de propositions des Rennais et l'étude de ces projets (conformité aux critères du budget participatif, faisabilité technique, évaluation financière), le premier budget participatif de la Ville de Rennes entre dans sa dernière étape.

Du jeudi 25 février au dimanche 6 mars 2016, les Rennais sont invités à voter en ligne pour élire les projets qu'ils souhaitent voir aboutir : dans la limite totale de 3,5 millions d'euros, le projet arrivé en tête dans chaque quartier et les projets d'investissement ayant récolté le plus de voix seront réalisés en 2016.

Une agora citoyenne

Pour s'informer et échanger sur les 241 propositions soumises au vote, rencontrer les porteurs de projets et se renseigner sur les modalités du vote, les Rennais sont invités, pendant cette même période, à visiter l'agora citoyenne installée place de l'Hôtel de Ville.

Pratique

→ fabriquecitoyenne.rennes.fr

Voter : mode d'emploi

Les Rennais peuvent consulter les 241 projets soumis au vote sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr, puis voter pour leurs projets préférés.

Qui peut voter ?

Chaque votant certifie habiter Rennes et s'engage à ne voter qu'une seule fois pour le même projet. Tous les Rennais peuvent voter, sans distinction d'âge ou de nationalité.

Où voter ?

Rendez-vous sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr

Chaque votant doit être identifié (création d'un compte avec une adresse mail et un mot de passe).

Les personnes ne disposant pas d'une connexion internet à domicile peuvent se rendre dans les mairies et directions de quartiers, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et du service Formalités (rue Victor Hugo), ou encore dans les bibliothèques de quartier et à la bibliothèque des Champs Libres, où des ordinateurs connectés à Internet sont disponibles.

Quand voter ?

Du jeudi 25 février à 8 h au dimanche 6 mars à 19 h.

Comment voter ?

Une fois connecté, chaque votant dispose d'un panier virtuel de 3,5 millions d'euros. Dans ce panier accessible en haut de page, il peut vérifier le détail de ses votes et le montant total des projets sélectionnés. Il est possible de voter en plusieurs fois et de revenir à tout moment sur les votes enregistrés jusqu'au dimanche 6 mars à 19 h, heure de clôture du vote.

L'agora citoyenne

Pendant toute la durée du vote, du jeudi 25 février au dimanche 6 mars, une agora citoyenne se tient place de l'Hôtel de Ville. Ouverte à tous, elle permet de découvrir les projets soumis au vote dans le cadre du budget participatif et de rencontrer les porteurs de projets.



À travers une exposition à ciel ouvert et un espace où les porteurs de projets pourront échanger avec les Rennais, les 241 projets du budget participatif et les modalités de vote seront présentés pendant 10 jours place de l'Hôtel de Ville.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ESPACE D'ÉCHANGE

Jeudi 25 février

10 h 30 – 14 h 30 / 15 h 30 – 18 h 30

Vendredi 26 février

10 h 30 – 14 h 30 / 15 h 30 – 18 h 30

Samedi 27 février

10 h 30 – 18 h 30

Lundi 29 février

10 h 30 – 14 h 30 / 15 h 30 – 18 h 30

Mardi 1^{er} mars

10 h 30 – 14 h 30 / 15 h 30 – 18 h 30

Mercredi 2 mars

10 h 30 – 18 h 30

Jeudi 3 mars

10 h 30 – 14 h 30 / 15 h 30 – 18 h 30

Vendredi 4 mars

10 h 30 – 14 h 30 / 15 h 30 – 18 h 30

Samedi 5 mars

10 h 30 – 18 h 30

Dimanche 6 mars

10 h 30 – 14 h 30 / 15 h 30 – 18 h 30

DES TEMPS D'ÉCHANGES SONT ÉGALEMENT ORGANISÉS
DANS LES QUARTIERS RENNAIS

**Jeanne d'Arc / Longs-Champs /
Beaulieu**

Jeudi 25 février, de 9 h à 11 h, sur le marché Alexis Carrel

(boulevard Alexis Carrel)

**Thabor / Saint-Hélier / Alphonse-
Guérin**

Samedi 27 février, de 10 h à 12 h, au bar Le Hibou

(10 rue Dupont-des-Loges)

**Bourg L'Evêque / La Touche / Moulin
du Comte et Cleunay / Arsenal-
Redon / La Courrouze**

**Samedi 27 février, de 9 h à 12 h, sur la Péniche
spectacle La Dame Blanche**

(quai Saint-Cyr)

Francisco Ferrer / Landry / Poterie

**Samedi 27 février, de 10 h à 12 h, à la salle du
Cercle Paul Bert Rapatel**

(3 rue Rapatel)

Le Blosne

Samedi 27 février, de 10 h à 12 h, au Triangle

(7 boulevard de Yougoslavie)

Maurepas / La Bellangerais

Mardi 1^{er} mars, de 10 h à 12 h, place d'Erlangen

(centre commercial du Gast)

**Saint-Martin et Villejean /
Beauregard**

**Mardi 1^{er} mars, de 16 h à 18 h 30, sur le marché de
Beauregard**

(place Eugène Aulnette)

**Vendredi 4 mars, de 9 h 30 à 11 h 30, sur le
marché de Villejean**

(rue de Bourgogne)

Centre

**Mercredi 2 mars, de 8 h 30 à 10 h 30, sur le
marché Toussaints**

(rue du Capitaine Dreyfus)

**Mercredi 2 mars, de 17 h 30 à 19 h 30, sur le
marché du mail François Mitterrand.**

(mail François Mitterrand)

Les étapes du budget participatif

Novembre 2015

Du lundi 2 au lundi 30 novembre 2015, les Rennais étaient invités à déposer leurs idées de projets, à l'échelle de la ville ou à l'échelle de leur quartier, dans le cadre du budget participatif. En tout, 992 idées de projets ont été recueillies sur la plateforme en ligne et dans les urnes installées à l'Hôtel de Ville et dans les directions et mairies de quartier.

Le comité de suivi a ensuite opéré un premier tri, écartant les projets "hors cadre" et ne pouvant être instruits (propositions fantaisistes, hors budget...).

Décembre 2015 et janvier 2016

Les 540 propositions répondant aux critères fixés pour le budget participatif ont ensuite été instruites par les services techniques de la Ville de Rennes, de manière à établir pour chacune sa faisabilité technique et l'estimation du coût qu'elle représente. Ces éléments ont ensuite permis de classer les propositions en trois catégories "réalisable", "non réalisable" et "déjà prévu en 2016".

Février 2016

Après analyse technique et financière par les services de la ville, le Comité de suivi réuni jeudi 4 février a validé 241 projets à soumettre au vote des Rennais.

Le vote

Du 25 février au 6 mars, les Rennais votent pour leurs projets favoris : dans la limite totale de 3,5 millions d'euros, les projets d'investissement récoltant le plus de voix seront réalisés. Dans chaque quartier, le projet arrivé en tête sera également mis en place.

Les projets lauréats

Le lundi 14 mars, le Conseil municipal se réunit pour voter le budget 2016 de la Ville de Rennes, dans lequel seront inscrits les projets lauréats du budget participatif.

